



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Protectaux - Part T C EUR - FR0013289485

Ce FCP est géré par La Française Asset Management,
société du Groupe La Française

📍 OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds de classification "Obligations et autres titres de créances libellés en euro" a pour objectif, au travers de son maître La Française LUX- Protectaux, d'obtenir sur la durée de placement recommandée de 2 ans minimum, une performance positive dans un contexte de hausse des taux d'intérêts à 10 ans de la zone euro. Plus particulièrement, le fonds cherche à corréliser son rendement avec les taux d'intérêt long terme.

La performance de La Française Protectaux sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Indicateur de référence : Lyxor Bund Daily (-1x) Inverse UCITS ETF – Acc (code bloomberg : BUNS FP)

L'investissement de La Française Protectaux est réalisé à hauteur de 100% maximum dans l'OpCVM maître dénommé "La Française LUX- Protectaux" (classe F) et à titre accessoire en liquidités.

Stratégie d'investissement de l'opcv maître : L'objectif de La Française LUX - Protectaux est d'obtenir une performance positive, dans un contexte de hausse des taux d'intérêts à 10 ans de la zone euro, sur la durée de placement recommandée de deux ans.

La gestion du compartiment repose sur une gestion active de positions de vente sur des positions courtes sur les futures et/ou contrats à terme. Structurellement investi en obligations libellées en euros et émises ou garanties par l'État français ou un État dont la notation est AAA (selon Standard & Poor's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion) ou Aaa (selon Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion), le compartiment réalise des opérations de vente à terme permettant de participer aux mouvements éventuels de hausse des taux d'intérêt. Au-delà d'une exposition stratégique vendeuse, le fonds réalise des interventions tactiques visant à capter la volatilité de taux longs de la zone euro.

Le Compartiment investira dans des titres de créance libellés en euros et émis ou garantis par l'État français ou un État disposant d'une notation AAA auprès de Standard & Poor's ou Aaa auprès de Moody's ou considérés de manière équivalente par le Gestionnaire recourant à des critères de solvabilité similaires au moment de l'achat. En cas d'absence de notation de l'émetteur, la condition de notation devra être remplie par l'émission. Si une obligation notée investment grade est rétrogradée à la notation sub-investment grade, l'actif

concerné ne fera pas l'objet d'une vente sauf si le Gestionnaire considère que cette vente est dans l'intérêt des actionnaires. Ces actifs notés sub-investment grade ne peuvent excéder au total 10% des actifs du Compartiment.

Le Fonds peut investir ou être exposé dans la limite du pourcentage de l'actif net indiqué dans les instruments suivants:

- obligations privées : 20%

- actions ou parts d'OPCVM et/ou FIA : 10%

La fourchette de sensibilité aux variations de taux d'intérêt est comprise entre -10 et 2.

Le risque de change est limité à 10% maximum de l'actif net.

Le Compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire. Il peut, afin de placer ses liquidités, investir dans des OPC monétaires ou des OPC investis dans des titres de créance dont l'échéance finale ou résiduelle, compte tenu des instruments financiers qui y sont liés, n'excède pas 12 mois.

Le Compartiment peut, dans les limites énoncées dans le prospectus, investir dans des produits dérivés négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré lorsque ces contrats sont mieux adaptés à l'objectif de gestion ou offrent de moindres coûts de transaction. Ces instruments peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, des contrats à terme, des options, des swaps, des caps et des floors. À chaque instrument dérivé correspond une stratégie spécifique de couverture, d'arbitrage ou d'exposition pour (i) couvrir l'intégralité du portefeuille ou certaines catégories d'actifs qu'il détient contre les risques de taux d'intérêt, (ii) reconstituer de façon synthétique des actifs spécifiques (p. ex. achat d'une obligation indexée sur l'inflation par rapport à une obligation à taux fixe), ou (iii) accroître l'exposition du Compartiment aux risques de taux d'intérêt sur le marché.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

Modalités de rachat : Quotidien - Les demandes de rachat reçues par La Française AM Finance Services sont centralisées chaque jour de bourse (J) avant 9h15 et sont réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative avec règlement en J+2.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

📍 PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 4 reflète, au travers de l'investissement dans l'OPCVM maître, le risque lié aux marchés de taux, majoritairement du secteur public, sur lesquels le fonds investit dans le respect de la fourchette de sensibilité comprise entre -10 et 2.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil

de risque futur de l'OPCVM. Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Cet OPCVM ne bénéficie pas de garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

• Risque lié aux impacts de techniques telles que les produits dérivés : le risque lié aux techniques telles que les produits dérivés est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et/ou les contrats futures, et/ou les instruments dérivés.

Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont exposées dans le prospectus de l'OPCVM maître.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	0,61 % (*)

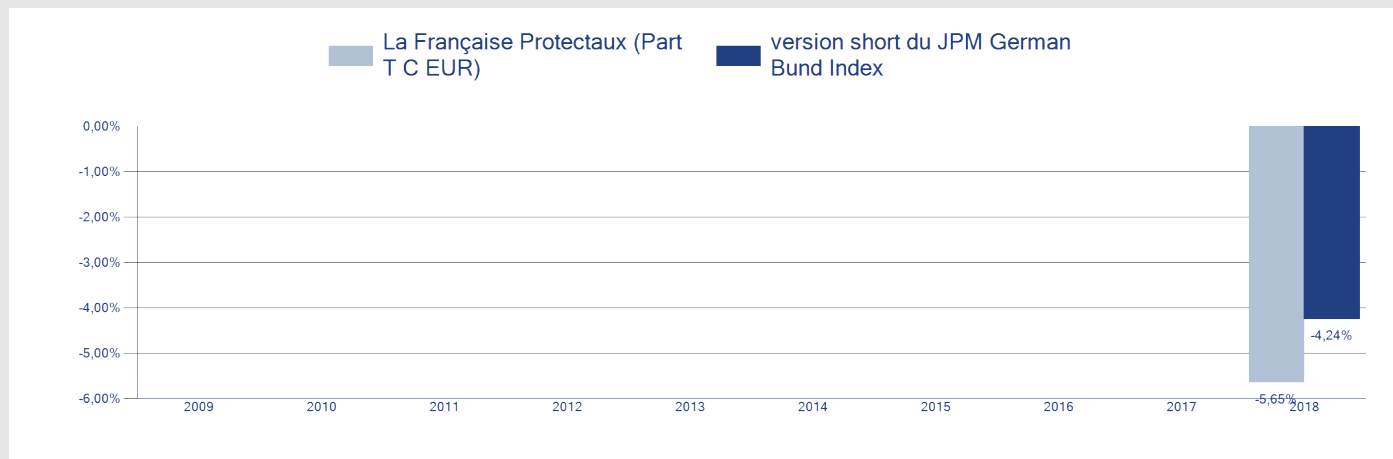
(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2018 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 11 et 12 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.la-francaise.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



09/12/2013 : LFP Protectaux devient nourricier de la SICAV La Française LUX.

01/09/2015 : indice de comparaison : version short du JPM German Bund Index.

A compter du 12/09/2018 : changement d'indicateur de référence : Lyxor Bund Daily (-1x) Inverse UCITS ETF – Acc au lieu de version short du JPM German Bund Index

FCP créé le : 17/01/2003

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information

périodique des parts du fonds maître et nourricier : disponible gratuitement sur le site <http://www.la-francaise.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@la-francaise.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Le fonds maître n'est pas établi dans le même État membre que le fonds nourricier, cela peut avoir une incidence sur le traitement fiscal du fonds nourricier.

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

Autres catégories de parts : I, R

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des États Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13/02/2019